

Bulletin élaboré sur la base des observations réalisées dans le cadre du réseau Limousin, par la FREDON, les Chambres d'Agriculture et la SARL Faucher.

Bulletin disponible sur <http://www.limousin.synagri.com/>,
sur <http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/> et sur <http://www.fredon-limousin.fr/>

Abonnement gratuit sur simple demande à accueil@limousin.chambagri.fr

Maïs

Stades phénologiques et observations du réseau

Cette semaine, 9 parcelles ont été observées. La plupart des parcelles semées entre le 15 avril et le 15 mai se situent entre début floraison et début développement des grains.

Commune	Date de semis	Variété	Stade	% de plantes touchées	Observations
				Cicadelles	
87 - Mézière/Issoire	22/04	-	Parcelle non observée		
87 - Flavignac	23/04	Arpège/Capone	Floraison	Présence	-
19 - St-Chamant	24/04	-	Parcelle non observée		
87 - Feytiat	26/04	Dianox	Début Floraison	-	Feuilles du bas sèches
23 - St-Chabrais	26/04	Anjou 277	Début développement des grains	-	Feuilles du bas sèches
87 - Janailhac	30/04	Klarens	Début développement des grains	-	Feuilles du bas sèches
87 - Panazol	06/05	Es Albatros	Début Floraison	-	-
23 - St-Pierre-de-Fursac	11/05	Juliet/Xxilo	Début floraison	-	-
23 - St-Dizier-Leyrenne	13/05	Profilex	Parcelle non observée		
87 - St-Yrieix-la-Perche Vignolas	18/05	Palmer	Début Floraison	-	Maïs très hétérogène
87 - St-Jean-Ligoure	22/05	Silotop	Début sortie panicule	-	Feuilles du bas sèches
87 - St-Yrieix-la-Perche Terre pierre	17/06	-	8 Feuilles	-	-

Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET
Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades
87 060 LIMOGES CEDEX
05 55 10 37 90
accueil@limousin.chambagri.fr

Référents filières et rédacteurs du bulletin :

Céréales à paille

Philippe PENICHOU
FREDON Limousin

05 55 04 64 53
ppenicou@fredon-limousin.fr

Colza - Maïs

Valérie LACORRE
Chambre Départementale d'Agriculture Haute-Vienne

05 87 50 40 00
valerie.lacorre@haute-vienne.chambagri.fr

**Cumul des températures (Degrés-Jours) base 6 (max. 30°C)
au 26 juillet 2015**

	Semis du 15/04	Semis du 01/05	Semis du 15/05
Ahun (23)	1119°C	1016°C	883°C
Boussac (23)	1082°C	988°C	861°C
La Souterraine (23)	1155°C	1037°C	903°C
Magnac Laval (87)	1196°C	1075°C	936°C
Limoges B. (87)	1198°C	1076°C	941°C
St-Yrieix-la-Perche (87)	1123°C	1076°C	902°C

Cumuls nécessaires °J - degrés jours base 6 avec maximum de 30°C - entre le semis et le stade floraison

- ✚ Très précoces (indice 220/240) => 790 à 835
- ✚ Précoces (indice 240/280) => 825 à 870
- ✚ Demi précoces cornés dentés => 850 à 930
- ✚ Demi précoces dentés => 920 à 975
- ✚ Demi tardifs (indice 310/330) => 975 à 1020
- ✚ Tardifs et très tardifs => 1020 à 1070

Les effets de la sécheresse

Cette année, les principales difficultés sont liées au déficit d'alimentation hydrique, accentué par des températures élevées fin-juin début-juillet. L'état des maïs est souvent très hétérogène d'un département à l'autre, d'une parcelle à l'autre, et au sein d'une même parcelle.

Dans certaines parcelles, on peut observer différentes zones en partant de plantes en conditions normales de végétation jusqu'à des zones où les plantes sont quasi intégralement sèches sur pieds.

Ces effets diffèrent selon le stade de végétation auquel elle s'est manifestée. **Le "stress hydrique" perturbe la floraison et la fécondation, réduisant donc le développement des épis.** Le manque d'eau réduit la photosynthèse et la production de matière sèche. Il empêche aussi la migration des éléments nutritifs vers les grains. Le stress "thermique" s'est rajouté au stress "hydrique". Les températures caniculaires amènent la plante à consommer ses sucres pour survivre et entraînent une lignification de la tige. Les feuilles "brûlées" pénaliseront davantage l'appétence que la valeur énergétique.

ADVENTICES INVASIVES

Datura stramoine (*Datura stramonium*)

Caractéristiques : Espèce toxique annuelle de la famille des solanacées, odeur caractéristique, nitrophile, graines viables durant de nombreuses années, fruits épineux (40 à 60 graines) et plusieurs fruits par pieds. Levée printemps/été.



Plante toxique !

Adventice riche en alcaloïdes dans tous les organes (fleurs, feuilles, graines). **Il suffit d'un pied par 25 m² pour provoquer des intoxications aiguës et mortelles de bovins via l'ensilage de maïs** (source : E.MASUREL, Thèse de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse, 2007)

RAPPEL pour le maïs grains et tournesol : maximum de 0,1 % de graines de datura

Règlement UE 1275/2013

Substances indésirables	Produits destinés aux aliments pour animaux	Teneur maximale en mg/kg (ppm) d'aliments pour animaux d'une teneur en humidité de 12 %
1. Graines de mauvaises herbes et fruits non moulus ni broyés contenant des alcaloïdes, des glucosides ou autres substances toxiques, isolément ou ensemble, dont:	Matières premières des aliments pour animaux et aliments composés pour animaux	3 000
— <i>Datura</i> sp.		1 000

L'Ambroisie, une adventice des cultures dangereuse pour la santé

La lutte préventive est indispensable si on veut limiter son développement :

- ✚ Agir dès les premières taches ;
- ✚ Nettoyer les talus, chemins ... ;
- ✚ Surveiller les friches ;
- ✚ Nettoyer le matériel de récoltes ;
- ✚ Favoriser les cultures à couvert permanent ;
- ✚ Réduire le stock semencier (faux semis, déchaumage, labour...) ;
- ✚ Eviter la montée à graines (binage, fauchages...).

Eradiquer ces plantes est un objectif impossible : il s'agit plutôt de les gérer avec efficacité. En complément de la réglementation, la prévention (réseau de surveillance, code de bonne conduite de jardinerie ...) et une action précoce contre ces plantes en milieu naturel sont plus rentables à moyen et long terme qu'appliquer une gestion curative.

Attention : présence en Limousin de cette plante au pollen fortement allergisant : consultez la note technique régionale à la page en suivant ce lien :

<http://draaf.limousin.agriculture.gouv.fr/Note-regionale-Ambroisie>

Pour tous renseignements complémentaires et pour participer au repérage des plants d'ambroisie, contacter :

FDGDON Haute Vienne - tél : 05 55 04 64 06, mail fdgdon87@gmail.com

CPIE DES Pays Creusois – tél : 05.55.61.95.87, mail abodin@cpiepayscreusois.com

CPIE de la Corrèze - tél : 05.55.95.93.79 mail florence.compain@yahoo.fr

Ou votre conseiller habituel qui pourra prendre contact avec les référents départementaux.

Un site Internet est spécialement dédié à la thématique : *'Observatoire des ambrosies*

À découvrir sur ce lien : <http://www.ambroisie.info/pages/observatoire.htm>



Photo : CDA 87

Ambroisie visible après triticale

A RETENIR

MAÏS

Stade de 8 feuilles à début formation des grains avec un développement du maïs très hétérogène

**PROCHAIN BULLETIN
8 SEPTEMBRE**

N.B. : Ce Bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin dégage toute responsabilité quant aux décisions prises pour la protection des cultures. La protection des cultures se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Action pilotée par le Ministère de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto

